



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E46177

VALABLE JUSQU'AU 06/09/2025

ÉDITÉ LE 25/04/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/05/1992
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 11/05/2023
100 000

Raison sociale : LE LOREC COUVERTURE

19 RUE D'ATHENES
44300 NANTES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES 385 386 412

Siret : 385 386 412 00022

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 5416510

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 148373756

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 148373756

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2024

Téléphone : 02 40 14 50 00
Portable : 0670506778

Fax :

Site Internet : www.lelorece.fr
E-mail : contact44@lelorece.fr

Responsabilité légale :
RJLOR (528 729 460) / LE LOREC ROMUALD GÉRANT

Effectif moyen : 64 Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	24/09/2021
3133	Ardoises (Technicité supérieure) Mention RGE	25/09/2024
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	13/09/2023
3153	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité supérieure) Mention RGE	24/09/2021
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	24/09/2021
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	21/09/2022
7132	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée) Mention RGE	24/09/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	13/09/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	21/09/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	13/09/2023
o Isolation des combles perdus	30/09/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE NANTES
Z.I. DE LA VERTONNE
1 TER, AVENUE DE LA VERTONNE
44120 VERTOU

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.